



Creation d'une société de personne...?

Par **jeY1985_old**, le **08/10/2007** à **22:52**

Bonsoir,

je suis actuellement en école d'ingénieur par apprentissage, et parallèlement à ça pour arrondir mes fins de moi, j'aimerais créer des sites WEB pour des sociétés, du genre HOTEL, agence immo...ais-je le droit?

Dois-je auparavant créer une société de personne pour pouvoir réaliser cette activité légalement?

Que me conseillez-vous pour me lancer? J'ai la technique, et les outils nécessaires, mais je ne connais pas la législation pour respecter la loi.

Merci de votre aide